



INFORMATIONS DIVERSES

Année scolaire 2021-2022

Document 1-B
(à garder)

Les informations suivantes vont vous aider à compléter votre dossier.
Le jour de l'inscription, vous pourrez poser de plus amples questions en vous adressant aux personnels affectés aux différents pôles.

BOURSE NATIONALE

La demande de bourse nationale s'effectue dans le collège d'origine.

Pour toute autre situation ("passerelle", autre académie...), merci de vous manifester au service Intendance.

Pour un **élève demi-pensionnaire ou externe**, la bourse est reversée directement à la famille en fin de trimestre. Pour un **élève interne**, la bourse est utilisée pour financer les frais d'internat (l'excédent éventuel est versé à la famille, à la fin du trimestre).

→ **Chaîne d'inscription : pôle "Intendance"**

CARTE PASS'REGION

Avant de vous inscrire au lycée, il faut demander votre carte Pass'Région :

- sur le site internet : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/>

ou

- via l'application disponible sur  ou 

Attention : cette carte est nécessaire pour l'entrée et la sortie du lycée, l'accès au self, la récupération des manuels scolaires et de l'équipement professionnel.

Une photographie de l'élève, de type photographie d'identité, est obligatoire.

Attention : Une photo non conforme est bloquante pour la création de la carte.

Si l'élève est déjà détenteur d'une carte Pass'Région en 2020/2021, il doit la garder pour l'année suivante et nous le signaler le jour de l'inscription.

→ **Chaîne d'inscription : pôle "Pass'Région"**

EQUIPEMENT PROFESSIONNEL

Les informations spécifiques à chaque section seront données pendant la chaîne d'inscription.

→ **Chaîne d'inscription : pôle "Équipement professionnel"**

FOURNITURES SCOLAIRES

La liste vous sera donnée lors de l'inscription.

Elle est également téléchargeable sur notre site : <https://gabriel-voisin.ent.auvergnerhonealpes.fr/> en cliquant sur 'Menu / Le lycée / documents à télécharger'.

→ **Chaîne d'inscription : pôle "Accueil"**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les parents d'élèves sont invités à participer activement à la vie du lycée : conseils de classes, conseil d'administration.... Une réunion d'information aura lieu en début d'année scolaire.

→ **Chaîne d'inscription : pôle "parents"**

Tournez SVP →

CARTE TRANSPORT

Elève demi-pensionnaire ou externe résidant dans l'Ain :

Le titre de transport est payant si l'élève réside dans la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (75 communes). Il est gratuit pour un élève habitant ailleurs dans l'Ain.

Elève demi-pensionnaire ou externe résidant dans un autre département :

Se renseigner auprès du conseil départemental concerné.

Elève interne :

Les frais de transport sont à la charge de la famille. Une aide financière est allouée en fonction de la distance. Elle est versée fin juillet.

Sites nécessaires pour les démarches :

- Transport par car ou train: réaliser une préinscription sur le site www.transportscolaire.ain.fr.
- Transport par bus de ville: réaliser une préinscription sur le site www.rubisjunior.granbourg.fr

→ **Chaîne d'inscription : pôle "Transport"**

MAISON DES LYCEENS (MDL)

La MDL permet de **développer la vie sociale et culturelle des élèves adhérents** :

- aide financière aux actions pédagogiques;
- accès à l'espace lycéen (TV, musique), prêt de jeux (jeux de société, babyfoot, ballons);
- sorties et animations (cinéma, bowling...);

La cotisation est de 12 € (chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens / NOM et Prénom de l'élève + Classe écrit au dos du chèque).

→ **Chaîne d'inscription : pôle "Maison des Lycéens"**

ASSOCIATION SPORTIVE (AS)

L'association sportive permet aux élèves de **bénéficier d'activités sportives** (entraînements, rencontres sportives, sorties...) en plus des heures d'EPS prévues à l'emploi du temps.

L'adhésion s'élève à 20 € (chèque à l'ordre de l'AS du lycée Voisin / NOM et Prénom de l'élève + Classe écrit au dos du chèque).

(Ce tarif est réservé à une inscription lors de la chaîne d'inscription. Elle est de 25 € sinon)

→ **Chaîne d'inscription : pôle "Association sportive"**

AMENAGEMENTS

► Si votre enfant a des **problèmes de santé**, pensez à les **signaler** à l'**infirmière** dès l'inscription.

→ **Chaîne d'inscription : pôle "Infirmierie"**

► Si votre enfant montre des **difficultés scolaires** de type **dyslexie, dysphasie..., troubles de l'attention...**, nécessitant des aménagements, merci de les signaler dès l'inscription.

Apporter :

- une copie du dernier bilan ortho., médical ... (obligatoire / sous pli cacheté sauf accord de la famille)
- une copie des aménagements mis en place dans l'établissement précédent (facultatif)
- une copie de la décision de la Rectrice quant aux aménagements au dernier examen

→ **Chaîne d'inscription : pôle "Aménagements"**

► Si votre enfant montre **un handicap** ou une **dyslexie sévère** reconnue par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (**MDPH**) nécessitant des mesures d'accompagnement particulières : Ulis, AVS, attribution de matériels adaptés (ex : ordinateur), nous rédigerons un projet d'accueil lors de l'inscription.

→ **Chaîne d'inscription : pôle "MDPH"**